

Au Collège des Bourgmestre et Echevins  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Concerne : Crédit spécial à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal  
Acquisition biens immobiliers rue du Canal 118 et 112

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins,

Par la présente je vous demande de bien vouloir mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal le vote d'un crédit spécial en vue du financement de l'acquisition des locaux situés rue du Canal 118 et 112.

Crédit spécial proposé :

Article budgétaire : 4/650/221311/99584 - Immeubles non affectés - acquisition de biens fonciers -  
immeubles bâtis

Crédit actuel : 25.000 EUR

Augmentation du crédit : 1.000.000 EUR

Crédit 2021 après modification budgétaire : 1.025.000 EUR

Le crédit spécial sera couvert par une diminution des crédits 2021 à l'article budgétaire  
4/612/221312/17052 - Nonnewisen - Lot 7N - construction.

Crédit actuel : 11.970.792,40 EUR

Variation du crédit : -1.000.000 EUR

Crédit 2021 après modification budgétaire : 10.970.792,40 EUR

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'expression de ma parfaite  
considération.

Claude Fleming